

CESAR rappelle SABRE/EPEE CONTENU DANS DEGUISEMENT PIRATE

- Noms des modèles ou références concernés : F808-001/F808-005 Taille 3/5 ans F808-002/F808-006 Taille 5/7 ans F808-003/F808-007 Taille 8/10 ans F808-004/
F808-008 Taille 10/12 ans
- Marque : CESAR
- GTIN 3217670123022 Lot Tous les lots
GTIN 3217670123039 Lot Tous les lots
GTIN 3217670123046 Lot Tous les lots
GTIN 3217670123145 Lot Tous les lots
GTIN 3217670123152 Lot Tous les lots
GTIN 3217670123169 Lot Tous les lots
GTIN 3217670123176 Lot Tous les lots
GTIN 3217670123664 Lot Tous les lots
- Date début/fin de commercialisation : **du 01/01/2018 au 22/04/2021**
- Informations complémentaires : Accessoire Sabre/Epée Pirate, poignées noires/cuivrées, lame argentée.
- Zone géographique de vente : France entière
- Distributeurs : JOUECLUB LA GRANDE RECRE LECLERC KING JOUET FNAC DARTY

POURQUOI CE PRODUIT EST-IL DANGEREUX ?

- Motif du rappel : Le sabre/épée a été reconnu non conforme et dangereux en raison de la migration de 70 087 mg/kg de cuivre dans la peinture cuivre.
- Risques encourus par le consommateur : Éléments traces métalliques (métaux lourds : plomb, mercure, cadmium...)
Intoxication
- Description complémentaire du risque : Une exposition au cuivre à long terme peut provoquer une irritation au nez, à la bouche et aux yeux et, peut provoquer des maux de tête, d'estomac, des vertiges, des vomissements et des diarrhées.

QUE FAIRE ?

- Conduite à tenir par le consommateur : Ne plus utiliser le produit, Contacter le service consommateur, Détruire le produit.

RECOURS DONT DISPOSENT LES CONSOMMATEURS

- Modalités de compensation : **Echange.**
- Date de fin de la procédure de rappel : **jeudi 21 octobre 2021**

CONTACT

- Numéro de contact : **0241502654**

Retrouvez toutes les informations sur les rappels de produits sur le site:

<https://rappel.conso.gouv.fr>

Le site des alertes de produits dangereux



FAITES PASSER LE MESSAGE :

Informez vos parents et amis de ce rappel !

Faites circuler l'information au sujet de ce rappel, surtout si vous savez que le produit faisant l'objet du rappel a été offert, prêté ou vendu à quelqu'un d'autre